

Le 20 Octobre s'est tenue la seconde réunion à laquelle étaient conviées les associations, à propos du projet de carrière des Ciments CALCIA et de la tentative de faire passer en PIG projet d'intérêt général et la carrière et la "piste" permettant d'y accéder.

A lire le compte rendu joint (celui de Philippe BERTHIER, qui y était avec Fabrice THERACHE, Pierre BELLICAUD et Monique RONCIN) on notera que Ciments CALCIA est de plus en plus en butte à la critique- même si le Sous-Préfet et l'administration font tout pour minimiser..... C'est clair, la contestation ne vient plus seulement des associations d'habitants.

Quel chemin parcouru en 8 mois. On nous disait : c'est fini, ça va se faire, y-a plus rien à faire. Or, lisez : Le PNR, les maires sont de plus en plus nets dans le refus de ce projet.

Les informations que vous allez lire confortent notre refus :

Voyez ce est dit à propos de ce fameux PIG et de cette piste.

Voyez surtout ce qui est dit à propos de l'eau du plateau.

Ce qui est dit des poussières et autres nuisances.

Ce qu'il en est des manipulations à propos du paysage, de la "remise en état", d'une collaboration rémunérée avec la chambre d'agriculture, et du devenir des fameux "trous"....

Partout les études sont insuffisantes, ou leurs conclusions montrent que le projet de carrière à Brueil est impossible !

Nous allons creuser toutes ces informations. Le combat commence seulement, venez le renforcer.

Une bonne nouvelle, la demande de permis d'exploitation qui, en mai, était prévue pour la fin de l'année 2014, est désormais prévue pour le 2e semestre 2015.....

-oOo-

REUNION DU 20 OCTOBRE 2014 A LA SOUS-PREFECTURE DE MANTES-LA-JOLIE.

OBJET : PROJET DE CARRIERE DES CIMENTS CALCIA A BRUEIL-EN-VEXIN

(Réunion autrement dénommée "comité de suivi" par Monsieur le Sous-Préfet).

Débutée à 15h00 pour prendre fin vers 18h30, difficile de résumer les 3h1/2 de cette réunion, avec plus de 30 personnes dans la salle... En voici toutefois mon ressenti que Fabrice ou Pierre pourront compléter ou recadrer...

Nous sommes donc très nombreux autour de la table (plus de 30 personnes) pour cette réunion à l'ordre du jour "surréaliste"!!! :

- 1) Point d'avancement sur le dossier
- 2) Présentation des études environnementales (dont le volet « eau »)
- 3) Présentation du projet de piste !!!
- 4) Mise à disposition du PIG !!!
- 5) Questions diverses

Le gentil organisateur (ou "maître de cérémonie"), Philippe PORTAL, Sous-Préfet, fait son introduction en insistant sur la transparence du projet et la participation de toutes les parties en présence à son évolution : Ciments CALCIA, venus avec les représentants de BURGEAP et ECOSPHERE, Etat, élus, collectivités territoriales, associations... et passe la parole à Jean-Yves LEDREFF, Directeur Général Ciments CALCIA, qui se tourne vers l'écran où s'affiche l'identité du projet ! (ça, on connaît déjà... serions-nous au début du power point qui tue ?)

Mais non, Bruno CAFFIN, Maire de Brueil-en-Vexin, prend d'emblée la parole en demandant à ce que les points 3 & 4 soient retirés de l'ordre du jour, et en précisant qu'il quittera la réunion si tel n'était pas le cas...

Le Sous-Préfet dit ne pas comprendre ☹..., mais si Brueil-en-Vexin veut s'exclure de la concertation, libre à Bruno CAFFIN...

Le ton est donné ! (Il est vrai qu'on parle bien de concertation face à un risque de **qualification en PIG, décision unilatérale d'un représentant de l'Etat...**). Bruno CAFFIN reste à sa place... mais AABV prend la parole, justement, à propos d'une vraie concertation qu'on réclame haut et fort...

Jean-Yves LEDREFF ne désarme pas et revient au power point où s'affiche maintenant un slide d'une liste exhaustive des réunions tenues depuis le début d'année... Si ça ce n'est pas de la concertation ! Bon, moi, je vois beaucoup de réunions avec la Chambre d'Agriculture (dont je ne repère aucun représentant à notre présente réunion. Négocierait-on le prix de vente de l'hectare de terre agricole ? Mais non, mais non, on verra plus loin...)

Mais Fabrice, AVL3C, revient à la charge en rappelant à Jean-Yves LEDREFF que la piste objet du PIG est située en dehors de la zone 109... Et quid de la carrière une fois ses richesses exploitées ? Deviendra-t-elle un centre d'enfouissement comme à Guitrancourt ?...

Jean-Yves LEDREFF se défend : la carrière fera l'objet d'un réaménagement, et il prend l'engagement (verbal) qu'il n'y aura pas de centre d'enfouissement... Henri KALTEMBACHER, DRIEE, intervient et précise que l'Etat peut s'engager dans l'arrêté préfectoral du permis d'exploiter. Philippe PORTAL confirme que cet engagement peut être intégré dans ledit arrêté préfectoral (Tiens ! on dirait qu'on sait déjà qu'il va être pris, l'arrêté préfectoral permettant l'exploitation de la carrière!). Patrick DAUGE, Maire de Guitrancourt, nous fait un cours magistral, fort de l'expérience de sa commune : le centre d'enfouissement appartient à la CAMY qui en a donné la gestion à EMTA. Il insiste sur le fait qu'un carrier n'a pas vocation à enfouir... Et Henri KALTEMBACHER de rappeler que l'évolution de la charte du PNR interdit un tel centre d'enfouissement, et qu'un arrêté d'exploitation de carrière fixe également très précisément les conditions de remise en état initial. Ciments CALCIA rappelle que la carrière de Guitrancourt est en cours de réaménagement côté nord-est et que seule demeure en cours d'exploitation la partie nord-ouest. Et Madame DUMONT, Yvelines Environnement, de confirmer que le centre d'enfouissement EMTA est parfaitement "under control" (tiens! j'avais lu dans le compte-rendu du conseil municipal de Guitrancourt du 23/09/2014 une question d'un conseiller "*Marc PETIT : Nous avons des odeurs désagréables en ce moment sur le village. Patrick DAUGE: Je pense que cela vient d'EMTA. Cela dépend du sens du vent mais il est possible aussi que la torchère soit mal réglée. Nous allons les appeler pour leur poser la question.*"). Donc, concernant le centre d'enfouissement de Guitrancourt, Ciments CALCIA remet en état initial (?), puis EMTA se réveille, demande la permission d'enfouir et recrée le trou... Super.

Bon, Jean-Yves LEDREFF tient à son power point et le Sous-Préfet demande donc qu'on suive l'ordre du jour... Revenons à la présentation des études environnementales.

D'abord, **L'EAU**. Le représentant de BURGEAP prend la parole avec à l'écran, un slide sur la coupe hydrogéologique du projet (vous savez, celle qui était dans le power point du 10 juillet, la même, copier-coller...). En plus, il dit que la qualité de l'eau n'est pas bonne !!! ☹... Gérard BEGUIN, Maire de Sailly, s'inscrit en faux et rappelle qu'au titre du projet trame verte/trame bleue, qui sera le premier en Ile de France, il a été établi que l'eau de la Montcient était de bonne qualité en amont. BURGEAP dit qu'il se réfère à l'état chimique, et non à l'état écologique, tel qu'il ressort des mesures officielles formalisées dans les documents publics publiés par le SDAGE... ☹... Gérard BEGUIN persiste et signe... Ouais, mais on parle des études 2010/2011... Ok! Le Sous-Préfet tempère : la DDT va vérifier... Ouais, mais il est où le point de mesures ? Heu, il est à Gaillon-sur-Montcient ! Mais, c'est en aval !!! Le représentant de BURGEAD est rouge de confusion, cramoisi... (Il était venu à la demande de Ciments CALCIA pour présenter l'étude sur l'eau, mais on n'avait pas dû le préparer à l'ambiance...)

Donc, après une longue présentation et de nombreux atermoiements (Exemple : 6 phases d'exploitation de 5 ans chacune envisagées, mais pas définitives ! dixit Ciments CALCIA), **BURGEAP nous apprend qu'en l'état, le projet n'est pas possible...** (Alléluia! Pourquoi n'avoir pas commencé

par nous dire cela...). Voilà, si nous pompons à cette hauteur là, le débit d'exhaure (77m3/heure à exporter pour permettre l'exploitation) provoquerait un déficit de l'alimentation :

- de 34% du plan d'eau du Haubert
- de 27% du débit de la Montcient
- de 17% vers la vallée Danjon

Tout ceci nécessite une adaptation du projet et BURGEAP/Ciments CALCIA étudient des solutions pour éviter l'incidence sur les usages de l'eau ; par exemple, ré-infiltration par puits ou par tranchées drainantes, pour restituer la cote de la nappe en aval du projet...

Marc GIROUD, PNR, insiste sur le fait, et regrette de constater, qu'une fois de plus, le PNR n'était pas informé de cette étude sur l'eau et son évolution, et en demande communication, ce sur quoi Jean-Yves LEDREFF donne son accord. Henri KALTEMBACHER indique qu'il fera faire, si nécessaire, ses propres études sur l'eau. Philippe PORTAL insiste sur le principe d'une prochaine réunion « intermédiaire » sur ce thème, type Ciments CALCIA/PNR/Maires comme celle du 10 juillet dernier, avant le prochain « comité de suivi »... Mais continuons...

Le power point se déroule à l'écran, c'est le présentateur de Ciments CALCIA qui a pris la parole (la somnolence gagne... j'ai vu quelqu'un de la Sous-Préfecture, assis au fond de la salle, qui baillait...)

Le **BRUIT**.../... Henri KALTEMBACHER renvoie aux textes réglementant le bruit et les vibrations et précise pour mémoire que les seuls tirs de mines dans les Yvelines sont ceux de Ciments CALCIA... Justement, les vibrations, on étudie l'évolution de l'état du bâti dans une certaine zone. Fabrice demande ce qu'il en est pour les monuments historiques proches ? Henri KALTEMBACHER répond que l'on peut prévoir un suivi pérenne par appareillage ☺...

Les **POUSSIÈRES**.../... L'étude a été remise à Bureau VERITAS. Les **modélisations** sont en **cours**... Fabrice et d'autres rappellent la rose des vents, la proximité de l'école située sous les vents dominants... On leur répond que, bien sûr, il y a des solutions simples comme, par exemple, arroser les pistes pour éviter l'envol des poussières lors du passage des dumpers (Tiens ! Je me souviens de la photo de Jean-Christophe lors de notre « promenade » du 1^{er} avril...). Et puis, comme le dit le gentil présentateur de Ciments CALCIA, il y a aussi les agriculteurs qui font de la poussière quand ils moissonnent ou retournent la terre... No comment !

Le **NIVEAU SONORE**.../... Des mesures ont été prises à proximité du périmètre concerné : plusieurs à Brueil-en-Vexin, une au sud de Sailly. On nous explique la méthode retenue. C'est long et compliqué... mais, bon, le résultat, vous le voyez sur le graphique « niveau de bruit/portée du bruit », en abscisses et en ordonnées, et comme vous pouvez le constater, c'est bon...

Le **PAYSAGE**.../... Tiens ! Ca ressemble au power point du 10 juillet ? Silde suivant... Ah non ! C'est une présentation de l'état final à 30 ans !!! (Merci pour nos petits-enfants !) Henri KALTEMBACHER rappelle que l'Etat contrôle la remise en état, mais qu'il aurait préféré une modélisation de l'exploitation en 3 phases simultanées :

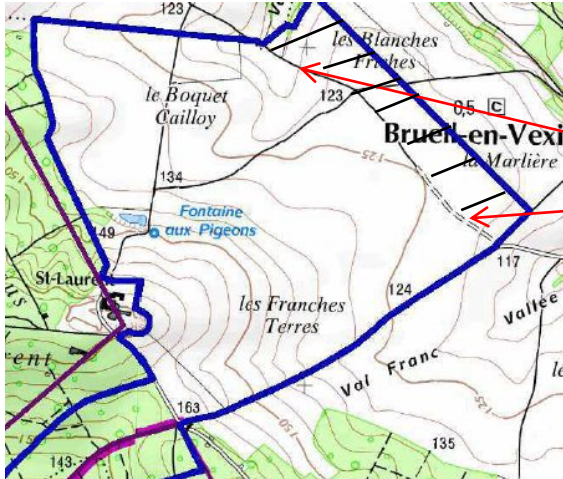
- Une phase en cours de découverte
- Une phase en cours d'exploitation
- Une phase en cours de réaménagement

Nous aussi, nous aurions préféré ! Parce que, l'état final après 30 ans d'exploitation...

Ciments CALCIA précise que tout est axé sur un réaménagement en terres agricoles... A d'aucuns qui s'inquiètent de savoir comment tout le calcaire disparu sera-t-il remplacé, Jean-Yves LEDREFF précise que l'aspect paysager après exploitation aura changé... nous ne remblaierons pas tout... mais la Chambre d'Agriculture avec qui nous travaillons sur ce thème est plus compétente...

Marc GIROUD, après s'être fait confirmé que la Chambre d'Agriculture était rémunérée par une convention pour l'étude demandée par Ciments CALCIA, met en avant le risque de conflit d'intérêts et pense que les agriculteurs ne sont pas correctement représentés dans cette configuration...

Bruno CAFFIN fait remarquer que dans le périmètre d'exploitation actuellement projeté, un chemin de circulation des agriculteurs important disparaît, ce que confirme Gérard BEGUIN qui rappelle à cet effet les restrictions de circulation des engins agricoles et que la disparition de ce chemin posera effectivement problème. Bruno CAFFIN insiste en précisant que le périmètre d'exploitation projeté aurait pu, au moins, s'arrêter avant ce chemin...



Le chemin de circulation

(J'ai cru comprendre que Ciments CALCIA pourrait prévoir un passage en périphérie du périmètre qui n'a pas de raison d'être modifié... et oui, c'est la partie la plus juteuse... riche en calcaire à peu de profondeur...)

En réponse à une autre question sur le sujet, Jean-Yves LEDREFF précise que les terres seront remises à disposition soit par la vente, soit par des baux agricoles.

Henri KALTEMBACHER précise enfin que DRIEE contrôlera la qualité du paysage durant toute l'exploitation. En conclusion, on peut dire « **copie à revoir en cours** » !!!

L'**ÉCOLOGIE**.../... Changement de gentil présentateur, c'est le représentant d'ECOSPHERE qui prend la parole... Attention ! Il est intègre et issu du milieu associatif... Les études faites sont sincères et peu importe la tendance de leur résultat, que ça plaise à Ciments CALCIA ou pas, que ça plaise aux associations ou pas... C'en suit une longue présentation où l'on peut constater que c'est la carrière réaménagée de Guitrancourt qui présente le plus d'intérêt floristique et faunistique (avec même des raretés)... Concernant la piste, des relevés ont été faits dans les bois avoisinants : rien de remarquable côté sud de la route Bruel-en-Vexin/Guitrancourt, mais, là aussi, un intérêt floristique et faunistique côté nord de cette même route, d'où le choix de piste retenu... Quid de la continuité écologique ? Pas de problème pour la faune, des passages sont prévus dans la piste ! Et le passage des dumpers ? Pas de problème non plus, et vous savez, la route actuelle est bien plus « accidentogène » que ne le sera la piste... Madame DUMONT, Yvelines Environnement, confirme les dires d'ECOSPHERE sur de nombreux points !!!

Quant à la zone concernée par l'extension, aucun intérêt floristique ou faunistique n'a été constaté. Madame Françoise DESCAMPS-CROSNIER, député, demande pourquoi une piste si large et pourquoi pas d'autres alternatives comme, par exemple, l'alternative souterraine avec bandes roulantes en tunnel comme il lui semble que cela avait été évoqué un certain temps ?

Retour sur le problème de la piste ; le gentil présentateur de Ciments CALCIA reprend la main : slide svp... 4 parcours différents de la piste ont été étudiés... Après moult explications, c'est la piste telle que présentée dans le PIG (avec ses deux variantes nord/sud de la route Bruel-en-Vexin/Guitrancourt, mais la variante sud seule retenue compte-tenu des explications ci-avant)... ☹... Pour la largeur de la piste, il faut au moins 18 mètres de bande de roulement (2 dumpers) et compte-tenu de la géologie du terrain et des contraintes techniques, on est obligé de creuser en partant de très large pour obtenir cette largeur de bande...

Prise de parole « musclée » de Marc GIROUD, très calme, mais très mécontent et très très remonté contre cette piste, la façon dont on veut la faire passer « en force » alors qu'on nous parle de concertation... **Il faut revoir la copie...**

Quant à l'alternative souterraine, le gentil présentateur nous dit que c'était du temps où la nouvelle carrière était envisagée côté Guitrancourt, mais depuis qu'un périmètre de protection étendu de son captage d'eau a été validé par une DUP, cette alternative a été abandonnée !!! ☹... Pas d'accord, je me souviens très bien d'un article de presse de 2010 où Ciments CALCIA faisait état d'un tunnel... Je le fais remarquer à Jean-Yves LEDREFF et lui promets de lui adresser l'article... (C'est pas beau de nous raconter des cracs...)

Changement de sujet, Chantal CLERC, DDT a procédé à un premier dépouillement des emails « PIG » reçus jusqu'à vendredi soir, 17 octobre : à cette date, 105 avis reçus, dont 15 favorables (de notre côté, nous étions en copie de 44 d'entre eux jusqu'au 18 octobre), sachant que le samedi des avis étaient encore envoyés, de particuliers, mais aussi d' « officiels » (Membres du Conseil Régional d'Ile de France, député)...

Bruno CAFFIN a, quant à lui, remis en main propre ses registres comportant quelques 300 signatures.

Philippe PORTAL demande s'il y a d'autres questions ? Non, pas d'autres questions, donc il **rappelle le principe de la tenue d'une prochaine réunion thématique sur la piste, puis sur l'eau**, avant un prochain « comité de suivi » en décembre 2014. **Les associations demandent à être présentes à ces réunions thématiques...**

Fin de la réunion

J'ai noté à un moment que l'enquête publique était prévue pour le deuxième semestre 2015, puis à un autre moment, à la question de Philippe PORTAL à Jean-François BRICAUD, Directeur de l'usine Ciments CALCIA de Gargenville, que ce dernier prévoyait que les études soient terminées fin 2014.

Nota : A propos des poussières et du moyen de les éviter en arrosant les pistes... Photo de Jean-Christophe...



LISTE DES PARTICIPANTS (tels que j'ai pu les identifier...)

- ✚ M. Philippe PORTAL, Sous-Préfet
- ✚ Mme Chrystèle TERSIER, chef du bureau police générale et cadre de vie de la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie
- ✚ M. Jean Yves LEDREFF, Directeur Général Ciments CALCIA
- ✚ M Jean-François BRICAUD, Directeur de l'usine de Gargenville Ciments CALCIA
- ✚ M Renaud MAGGION, en charge du projet de carrière Ciments CALCIA

- ✚ Mme Catherine BARBIER-AZAN, Responsable communication Ciments CALCIA
- ✚ M. ?, représentant la Société BURGEAP
- ✚ M. ?, représentant la Société ECOSPHERE
- ✚ M. Henri KALTEMBACHER, DRIEE - UT 78
- ✚ Mme Chantal CLERC, Directrice adjointe DDT 78
- ✚ Mme Marie-Laure PROJETTI, DDT 78 / SUBT
- ✚ Mme Françoise DESCAMPS-CROSNIER, Député
- ✚ M. Jacques SAINT-AMAUX, Conseiller Général des Yvelines
- ✚ M. Bruno CAFFIN, Maire de Brueil en Vexin
- ✚ M. Gérard BEGUIN, Maire de Sailly
- ✚ M. Thierry JOREL, Maire de Fontenay St Père
- ✚ M. Jean LEMAIRE, Maire de Gargenville
- ✚ M. Patrick DAUGE, Maire de Guitrancourt
- ✚ M. Marc GIROUD, Président du PNRVF
- ✚ Mme Agnès LANTHIER, Directrice du PNRVF
- ✚ M. Albert BISCHEROUR, Vice-président Communauté d'Agglomération Seine et Vexin, délégué à l'Environnement, les déchets, les préventions, bruit, air, énergie et assainissement
- ✚ M. Etienne DE MAGNITOT, Association « Amis du Vexin français »
- ✚ M. Pierre BELLICAUD, Association « Amis du Vexin français »
- ✚ Mme Monique RONCIN, Association « Les amis de Brueil en Vexin »
- ✚ M. ?, Association « Les amis de Brueil en Vexin »
- ✚ M. Philippe BERTHIER, « Association Vexinoise de Lutte Contre les Carrières Cimentières »
- ✚ M. Fabrice THIERACHE, « Association Vexinoise de Lutte Contre les Carrières Cimentières »
- ✚ Mme Corinne DUMONT, Association « Yvelines Environnement »

Invités également, mais que je n'ai pas vu :

- ✚ M. le Président de la Communauté de Communes des Coteaux du Vexin
- ✚ M. Philippe MAURICE, représentant de la Chambre d'Agriculture
- ✚ M. Jean-Daniel BEGUIN, représentant de la Chambre d'Agriculture